



LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

ENFIN, la Direction Générale décide de fermer tous les sites de proximité au public !

La CGT Pôle emploi n'a eu de cesse depuis l'apparition de l'épidémie d'exiger :

- ⇒ **la préservation et la santé de tous les agents comme celle des usagers**
- ⇒ **le maintien de nos missions prioritaire de Service Public : l'inscription et l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi**

Après maintes tergiversations et discours contradictoires tant du Président de la République, du 1^{er} Ministre, de notre Directeur Général ou du Directeur Général Adjoint des Ressources Humaines, des mesures exceptionnelles viennent enfin d'être annoncées par la Direction Générale :

- **Fermeture de toutes les agences au public** : arrêt des ESI et Pack de démarrage, entretiens individuels et collectifs, ateliers ;
- **Réception physique uniquement en cas d'urgence** en respectant les « gestes dit barrières » ;
- **Les Services Civiques sont autorisés à rester chez eux** avec maintien de leur indemnité ;
- Mise en œuvre du Décret 2020-73 – **Arrêt de travail** permettant aux agents de garder leurs enfants – élargi par simple déclaration aux agents fragiles et leur entourage ([voir liste du Ministère](#)) ;
- **Télétravail à domicile pour toutes celles et ceux qui sont équipés** ;
- Possibilité pour les agents de **se rendre dans l'agence de proximité la plus proche de leur domicile** ;
- **Rotation sur les activités dites essentielles** (tri du courrier, scan, accueil d'urgence - filtrage visio) dans les agences de proximité pour toutes celles et ceux qui ne sont ni en télétravail ni en arrêt maladie – **rotation des autorisations d'absence** entre agents selon le nombre de présents par site ;
- **Arrêt des contrôles de recherche d'emploi** (sauf traitement recours hiérarchique) et **de la gestion de la liste - blocage des trops percu** (et procédure en cours) ;
- **Renforcement du 3949** ;
- **Priorisation à l'inscription, l'actualisation et l'indemnisation.**

Pour la CGT Pôle emploi, ces mesures vont dans le bon sens, reste le problème essentiel du nettoyage des locaux et leurs désinfections quotidiennes.

Cette crise renforce notre détermination à soutenir l'hôpital public et l'ensemble des soignants qui subissent les attaques gouvernementales depuis des mois, à défendre l'ensemble des Services Publics et notre Protection Sociale (dont la retraite par répartition).

La réglementation de l'Assurance chômage prévue le 1^{er} avril ne doit pas seulement être suspendue pour quelques mois mais bel et bien supprimée.

La CGT Pôle emploi est à vos côtés pour défendre nos missions, nos droits, nos emplois et notre avenir